



BANQUE CENTRALE DU CONGO
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
Kinshasa, République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE

Le Comité de Politique Monétaire a tenu, ce vendredi 14 août 2020, sous la présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, sa septième réunion ordinaire de l'année.

Les échanges se sont focalisés sur les derniers développements économiques aussi bien au plan extérieur qu'intérieur ainsi que sur les facteurs de risque susceptibles d'affecter la stabilité du cadre macroéconomique à court terme et les mesures idoines de politique monétaire et de change à observer.

Il en ressort ce qui suit :

Au plan extérieur,

L'économie mondiale demeure fortement affectée par les conséquences de la Covid-19. L'impact de cette pandémie dans les économies africaines devrait être plus sévère, particulièrement en 2020, que celui des crises précédentes qu'a connu ce continent ces dernières années. En effet, pour la Banque africaine de développement (BAD), l'activité économique continentale devrait se contracter de 3,4 % en 2020 contre une progression de 3,9 % prévue initialement. Une tendance analogue est prédite par le FMI qui table sur une récession de -3,2 % pour l'Afrique Subsaharienne.

Ce recul de l'activité économique résulte principalement des effets de mesures prises par les autorités des différents pays pour limiter la propagation de la maladie, occasionnant ainsi l'arrêt de l'activité dans tous les secteurs. Cette situation est de nature à saper les performances enregistrées ces deux dernières décennies, notamment en matière de la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte et compte tenu des vulnérabilités structurelles du continent, les Gouvernements sont encouragés à prendre des mesures adéquates et urgentes visant non seulement à atténuer l'impact socioéconomique de la crise mais surtout à protéger les populations les plus vulnérables grâce à des mesures de protection sociales bien ciblées.

Toutefois, une reprise de l'activité est attendue à partir de 2021, sous réserve de la trajectoire de la maladie et des mesures qui seront prises par les autorités, notamment les mesures de santé publique, de politique monétaire et budgétaire.

